



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

PAC

Question écrite n° 50033

Texte de la question

M. Charles Cova souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation sur l'organisation commune des marchés de la banane qui a été mise en place en 1993 par le marché unique européen. La production de la banane est essentielle pour nos départements français des Antilles. La gestion du marché communautaire est assurée par la commission et un comité de gestion. Toutefois, un surapprovisionnement du marché du à l'excès de bananes venant d'Amérique du Sud, dites bananes « dollar », nuit aux intérêts des producteurs communautaires (français, espagnols, portugais). Des propositions de réforme de l'organisation de ce marché ont été faites par le commissaire européen à l'agriculture. Le parlement européen qui a été saisi et qui a étudié ces propositions a préféré retenir une réduction du contingent de bananes « dollar » à 2,3 millions de tonnes au lieu de 2,553 millions de tonnes suggérées par le commissaire. Ce dernier, qui était présent lors du débat parlementaire à Strasbourg, a déclaré que dans tous les cas il refuserait de suivre l'avis du parlement. Cette attitude est, tant sur le fond que sur la forme, relativement choquante. Elle révèle un mépris du Parlement démocratiquement élu, et elle est le reflet d'un mauvais fonctionnement de nos institutions communautaires. Il souhaiterait donc connaître son sentiment et la position qu'il envisage de prendre à cet égard.

Données clés

Auteur : [M. Cova Charles](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50033

Rubrique : Politiques communautaires

Ministère interrogé : agriculture, pêche et alimentation

Ministère attributaire : agriculture, pêche et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mars 1997, page 1586